



**commune de PAYRIGNAC.46.**  
révision du Plan d'Occupation des Sols-  
élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

## **DOCUMENT D'ETUDE**

### **II. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT**

**le territoire communal et son environnement**

Pierre-Marie GILLES-architecte DPLG-urbaniste ENPC  
Christine MOUNEYRAC-architecte DESA-urbaniste OPQU  
Gaëlle DUCHENE-architecte du patrimoine DPLG

## **II. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT**

### **II.1.le territoire communal et son environnement**

II.1.1.une transition entre Quercy et Périgord

II.1.2. le milieu naturel

II.1.2.1.contexte géomorphologique

II.1.2.2. la trame bleue

II.1.2.3.la trame verte

II.1.3.l'occupation agricole du territoire

II.1.4.les continuités écologiques

II.1.5.les risques naturels

II.1.6. les protections

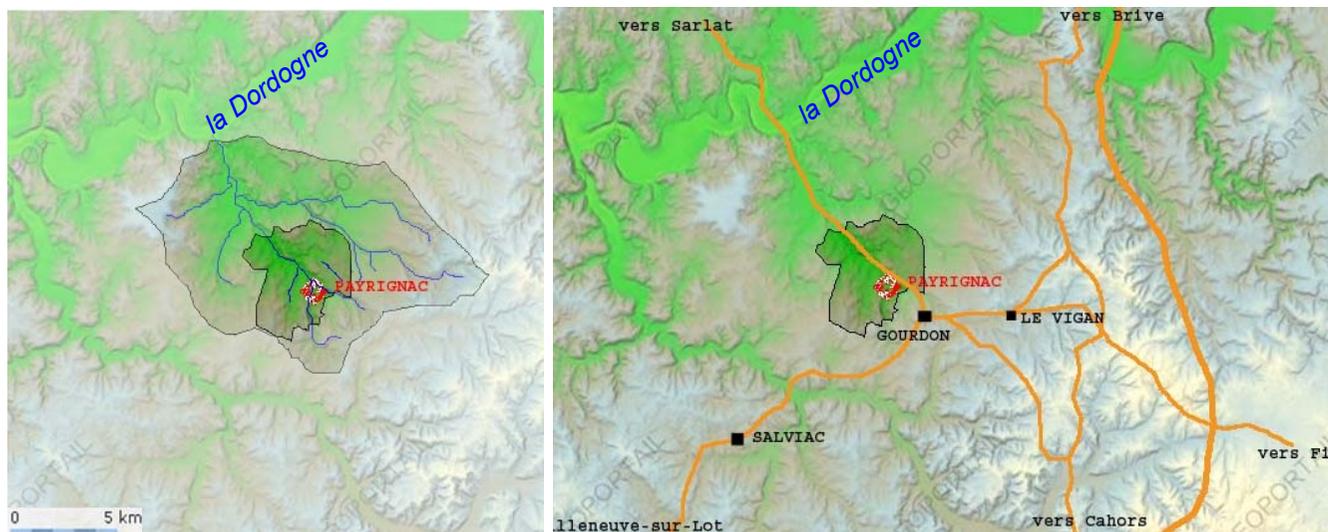
II.1.6.1.le site inscrit de la vallée de la Marcilhande

II.1.6.2.les grottes de Cougnac

## II.1.le territoire communal et son environnement

### II.1.1.une transition entre Quercy et Périgord

un territoire communal articulé autour de la Marcilhande.



la commune dans le bassin de la Marcilhande les liaisons routières

Le territoire de la commune de Payrignac s'inscrit dans le bassin versant de la Marcilhande, affluent de la Dordogne dénommée aussi Germaine .

La Marcilhande prend sa source sur la commune de Gourdon, au dessus de la tour de Fabio (secteur de la Clède).. Le bourg de Payrignac s'implante sur ses berges, à proximité du confluent avec le ruisseau de L'écoute s'l pleut . Le ruisseau de La Melve à l'Est fait frontière avec les communes de Gourdon, Anglars-Nozac, et Milhac. Il se jette dans la Marcilhande en aval de St-Cirq-Madelon. Avec les affluents de la rive gauche, la vallée de la Marcilhande forme y une zone de marais, qui se prolonge sur la commune de Groléjac, avant de se jeter dans la Dordogne 7 kms plus loin.

#### Un couloir naturel entre Gourdon et Sarlat

Cette vallée forme un couloir naturel entre le Quercy et le Périgord, et constitue la liaison logique entre Gourdon et Sarlat, capitales respectives de la Bouriane et du Périgord noir. Le trafic entre les deux pôles touristiques emprunte la départementale 704 et confère à la vallée de la Marcilhande un rôle de porte d'entrée du département. La route est doublée de l'ancienne voie ferrée Gourdon Sarlat abandonnée en 1938 et reconvertie de façon partielle en piste cyclable.

## Payrignac-Gourdon: des vis-à-vis constants



*Payrignac vu depuis la butte de Gourdon*

La ville de Gourdon est implantée sur une butte de 286 m dominant les alentours.

Occupé dès la préhistoire, le site devient au Moyen Age un castrum, bâti sur un éperon, avec château-fort et remparts circulaires.

*Les seigneurs de Gourdon sont mentionnés pour la première fois au IX<sup>e</sup> siècle. Gourdon s'illustra durant la guerre de Cent Ans en étant un important centre de résistance aux Anglais. La ville fut occupée par les Anglais. Elle avait alors un château protégé d'épaisses murailles. Sous le règne de Charles VII, ce château fut démoli par les Anglais au moment de leur départ*

Depuis cette butte, au nord-ouest, le territoire de Payrignac se découvre avec un ensemble de points singuliers. Les accès vers la Dordogne et vers le Périgord était ainsi surveillés.

Aujourd'hui, il s'agit de la vue panoramique la plus agréable. L'appréhension de l'horizon est plus confus du côté Est de la butte. Ces co-visibilités sont un des facteurs attractifs de Payrignac.



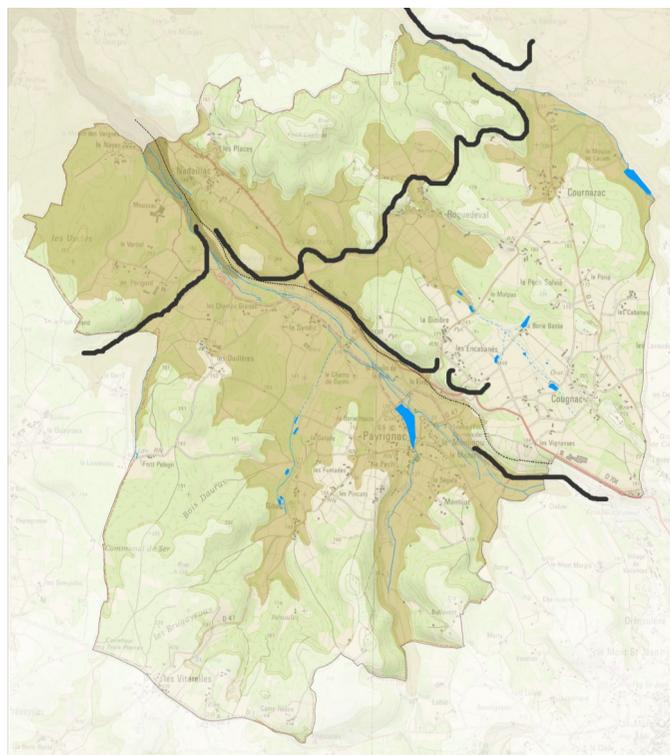
## II.1.2.le milieu naturel

### II.1.2.1. le contexte géomorphologique

#### le contexte géographique

Le territoire appartient à l'entité de la Bouriane. Il est composé d'un plateau entaillé par la vallée de la Marcillande orientée sud-est/nord-ouest.

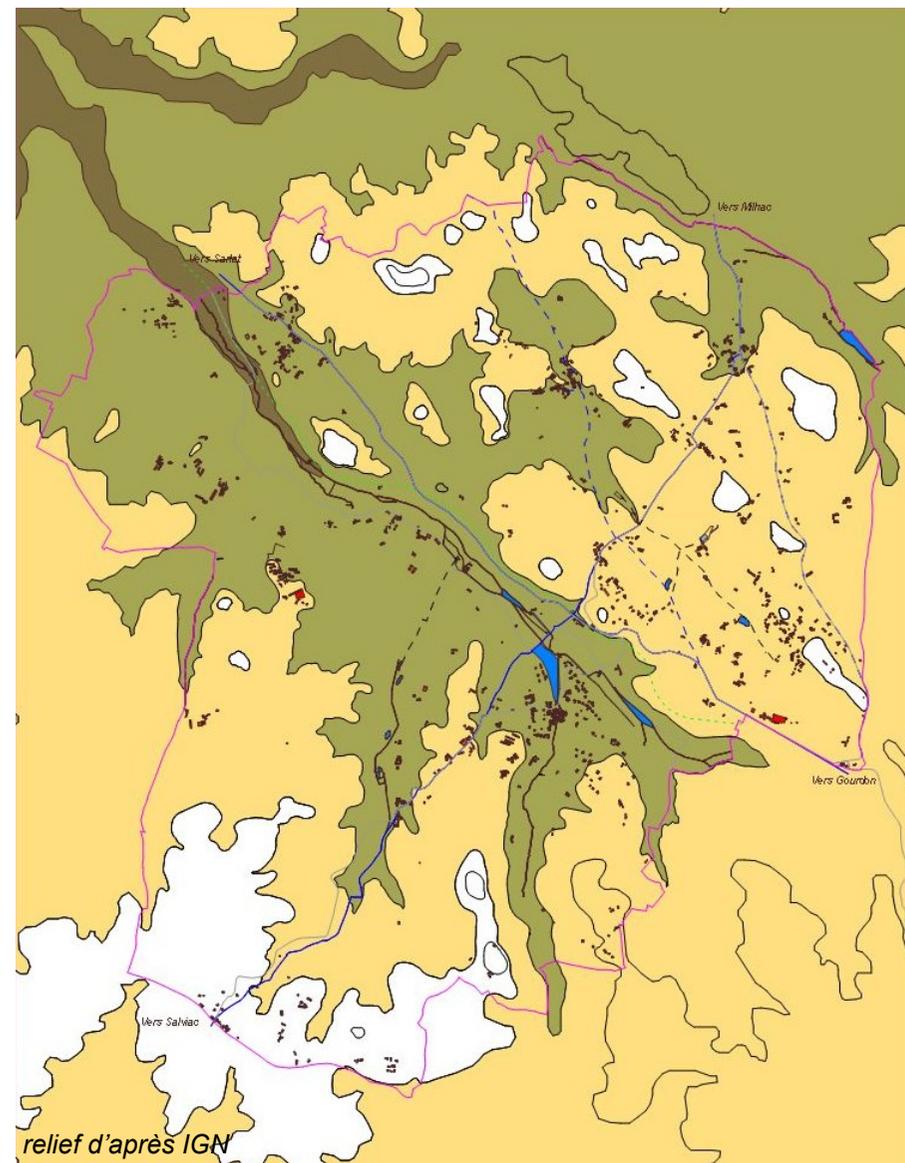
Son relief, plus marqué au nord et au sud, laisse apparaître une partie plus plane autour du pech de Cougnac à l'est et donne l'occasion d'apprécier quelques points de vues intéressants (sur Nadaillac dans la vallée depuis la RD 704 et sur le plateau cultivé depuis Cougnac).



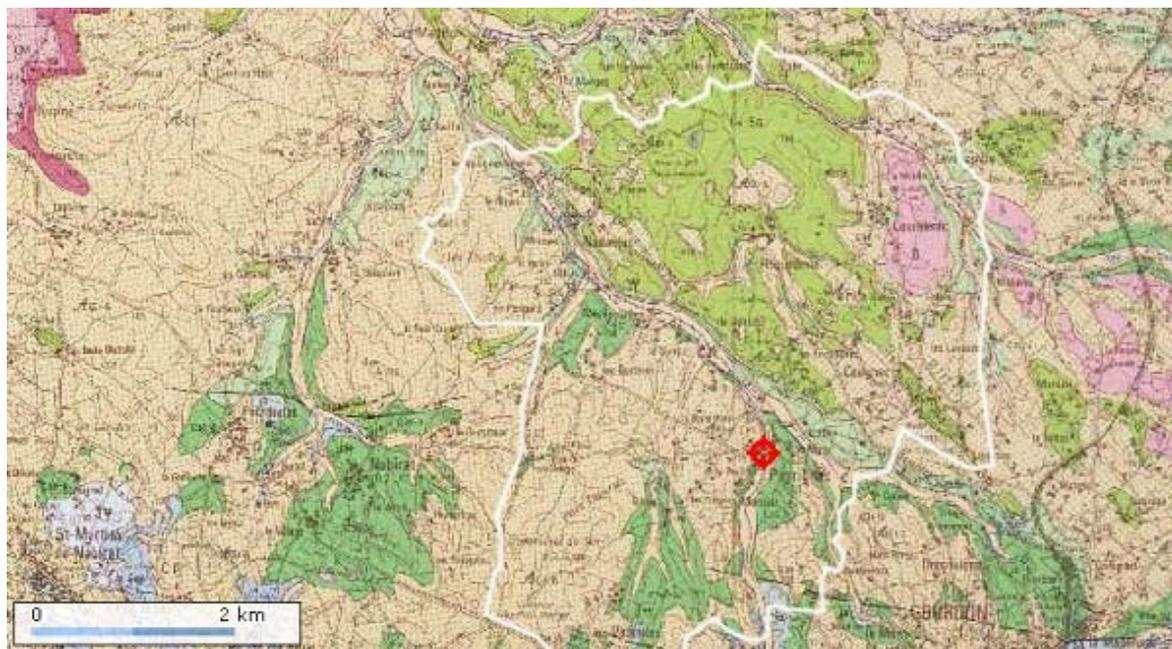
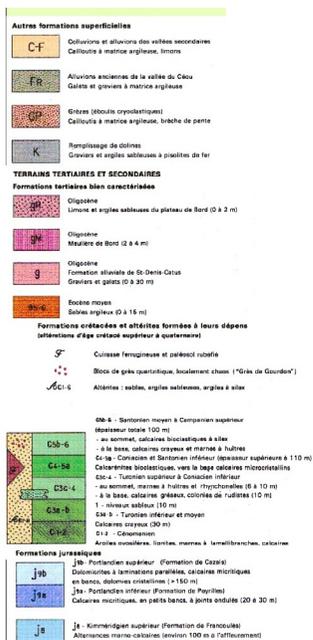
La superficie de la commune est de 2.164 hectares.

Les altitudes varient de 99 m (à l'aval du cours d'eau et en limite communale au nord) à 226 m (en limite communale au sud, le long de la RD11)

Le territoire de la commune s'articule autour de trois grands secteurs géographiques, définis principalement par la géologie et l'hydrologie



## une transition subtile entre Périgord et Bouriane



Le territoire de Payrignac illustre une transition subtile entre Périgord et Bouriane. Il prend assise sur la limite d'extension orientale des terrains du crétacé supérieur, caractérisés par leur grande variabilité de faciès : calcaires gréseux, dépôts crayeux, niveaux de sables, marnes, calcaires cristallins. Les altérités, terrains meubles formés aux dépens des roches du crétacé, forment en recouvrement un manteau pouvant atteindre une épaisseur de 50 m. Elles donnent selon la nature des roches affectées, des sables fins beiges plus ou moins argileux ou des argiles rouges et brunes.

Ces diverses natures de terrains ont permis une mise en valeur agricole basée sur la polyculture et l'élevage.

## Des traits géographiques communs avec le Périgord

Le sous sol est composé principalement de calcaires anciens du crétacé de divers types (en différents verts sur la carte). Ce socle calcaire est recouvert sur toute la partie sud de la commune, rive gauche du ruisseau du Marcillande, par des altérités acides composées de sables et d'argiles sableux (en orange clair sur la carte). Le calcaire sous-jacent n'affleure alors que dans les parties érodées, plus basses en altitude (Gibeau, bourg de Payrignac, les Champs Grand).

En rive droite les calcaires sont beaucoup plus présents en surface. Les placages sidérolitiques, se sont accumulés dans les plaines (Roquedeval, Cougnac, ...) offrant des zones au relief peu marqué avec des sols légers. Ces reliefs présentent cavités et falaises, dont les caractéristiques communes au secteur périgourdin (Coniacien) ont servi d'abris dès la préhistoire. A l'ouest de Cougnac, les remplissages sont composés d'éléments plus grossiers (graviers et galets) issus de formations alluviales (en rose sur la carte).

Dans les vallées, le sous-sol est composé par des dépôts de colluvions et alluvions beaucoup plus récents du quaternaire (unité CF sur la carte) qui ont formé des sols plus légers. Ces secteurs sont directement liés à la présence du réseau hydrographique qui modèle ces fonds de vallées et engendre la présence de nombreuses zones humides sous forme de prairies ou de formations boisées. (d'après diagnostic agricole ADASEA et note d'enjeux du SDAP)

## II.1.2.2. la trame bleue

### Les grands ensembles la ressource en eau

Le ruisseau de la Marcihande et son affluent le ruisseau de "l'écoute s'il pleut" forment un couloir naturel, une zone humide jalonnée d'équipements touristiques : plan d'eau "écoute s'il pleut" à Gourdon, le plan d'eau de Payrignac, le lac du Syndic, puis les lac et marais de Groléjac. De nombreux moulins ponctuent cette vallée.

La "plaine de Cougnac" est parsemée d'étangs et de mares formant un ruisseau intermittent avec des pertes (vers les Encabanés), Rive gauche de la Marcihande, le ruisseau de Gibeau marque le relief du secteur bourrian de la commune.

La commune de Payrignac participe au contrat de rivière Céou-Germaine Tournefeuille signé en 2001.

Elle est concernée par les périmètres de protection de **trois captages d'adduction d'eau potable : Combe Fraîche, Nadaillac et font Vayssière.**

La commune a mis en place, par délibération du 22 Octobre 2006, la protection du captage de **Combe Fraîche.** .....

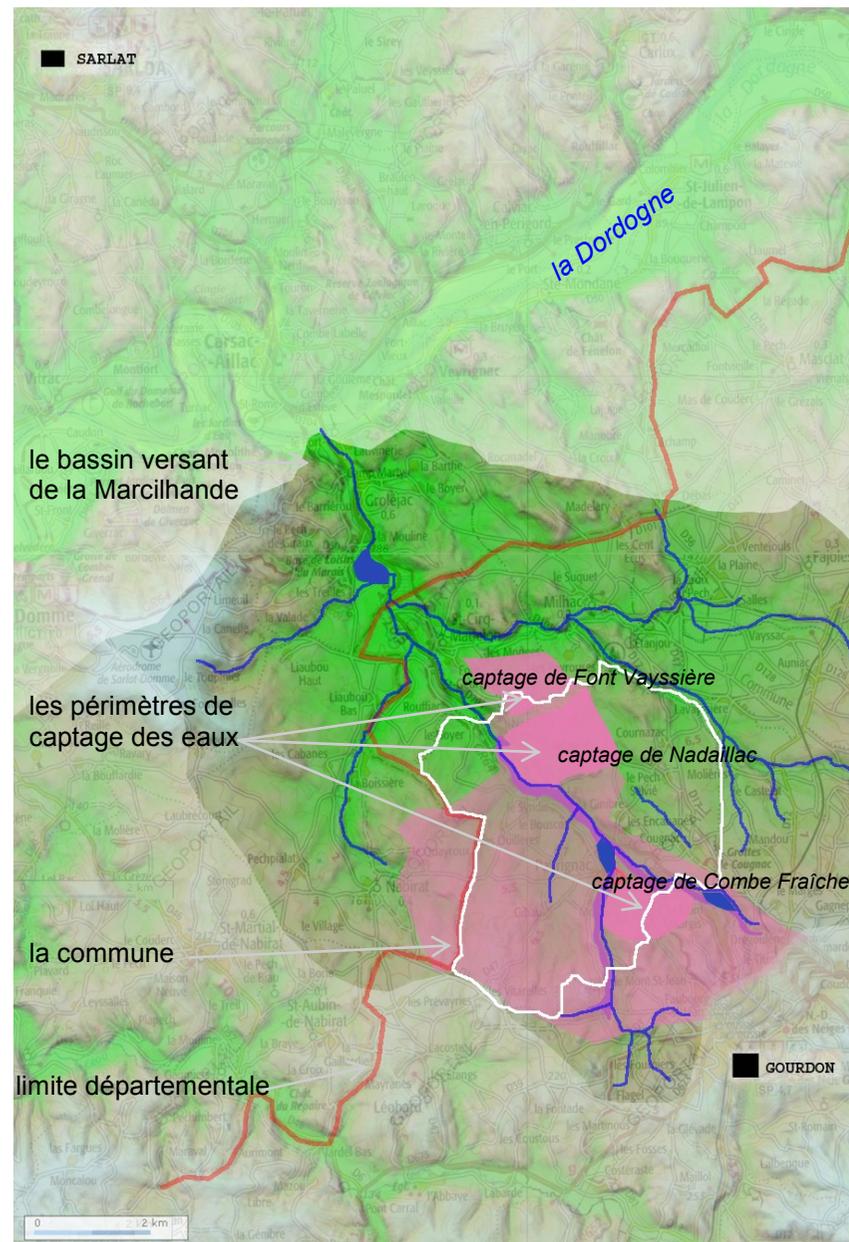
Néanmoins, des propositions de définition des périmètres de protection rapprochée (PPR) et éloignée (PPE) ont été faites par un hydrogéologue agréé, en Janvier 1977.

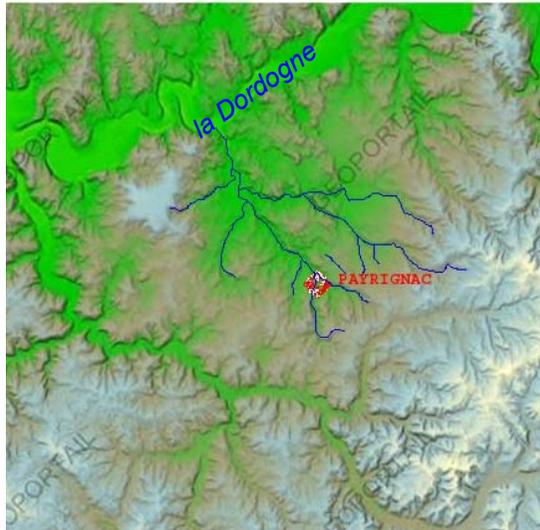
Les PPR et PPE du captage de **Nadaillac**, qui dessert, outre la commune de Payrignac et principalement la commune de Gourdon, ont été définis par un hydrogéologue agréé, le 29 Avril 2006.

La commune de Payrignac est également concernée par le PPE du captage de **Font Vayssière** situé sur la commune de Saint-Cirq-Madelon et défini par un géologue agréé le 06 Avril 1982.

Dans ces zones, un contrôle devra être exercé sur les activités et les installations susceptibles d'entraîner la pollution des eaux souterraines.

La législation existante en matière de protection de l'environnement devra y être rigoureusement appliquée. *(extrait du Porté à connaissance de l'Etat)*





la Marcilhande et ses affluents



extrait du SAGE

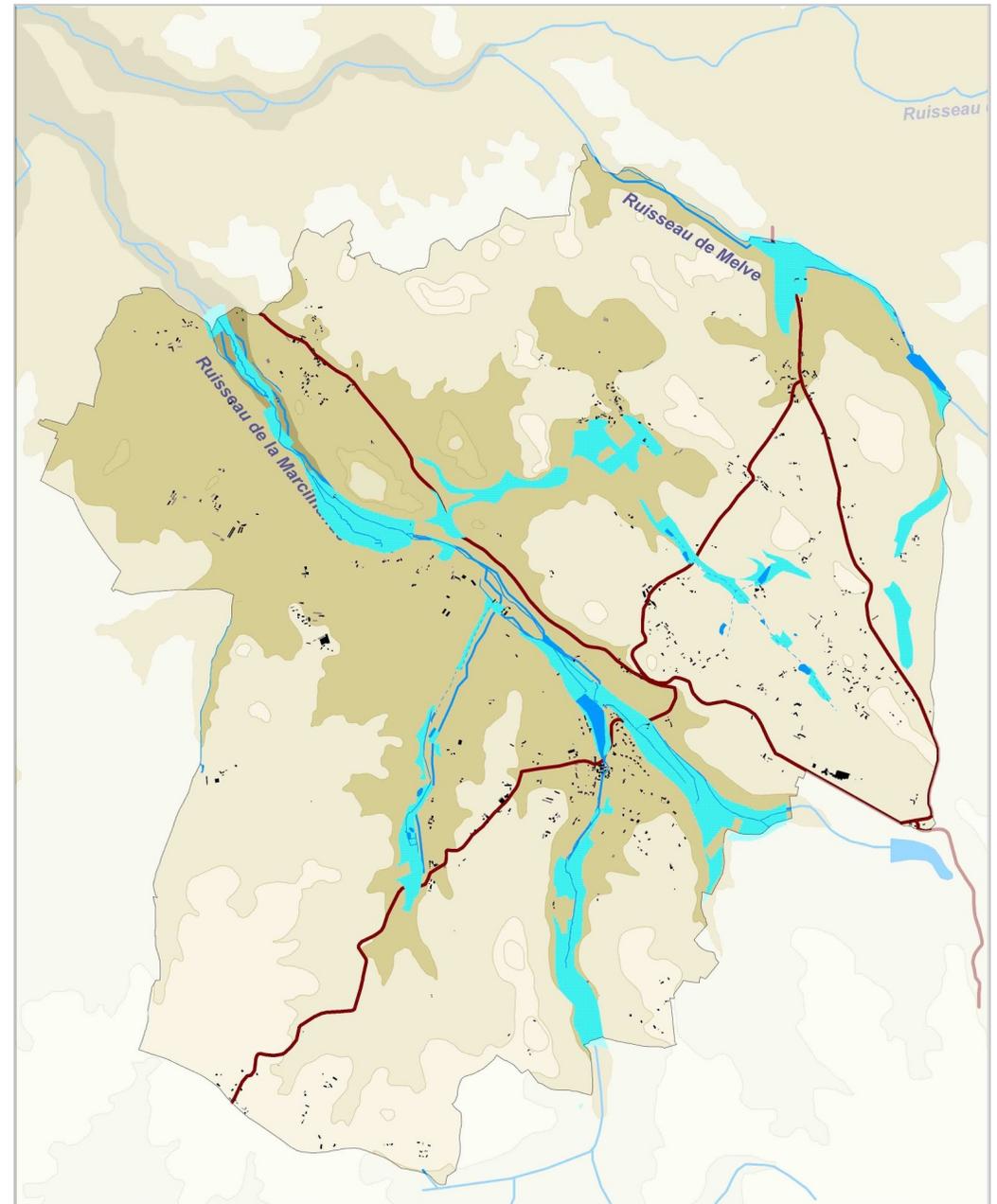
**à l'échelle du territoire communal**

Les zones humides occupent les fonds de vallées, mais aussi la "plaine" de Cougnac.

En fond de vallées, elles constituent deux grands ensembles le long des ruisseaux:

- la vallée de la Marcilhande et le ruisseau de l'Ecoute-s'il-Pleut, avec l'affluent en rive gauche : ruisseau de Gibeau
- et au nord le ruisseau de la Melve.

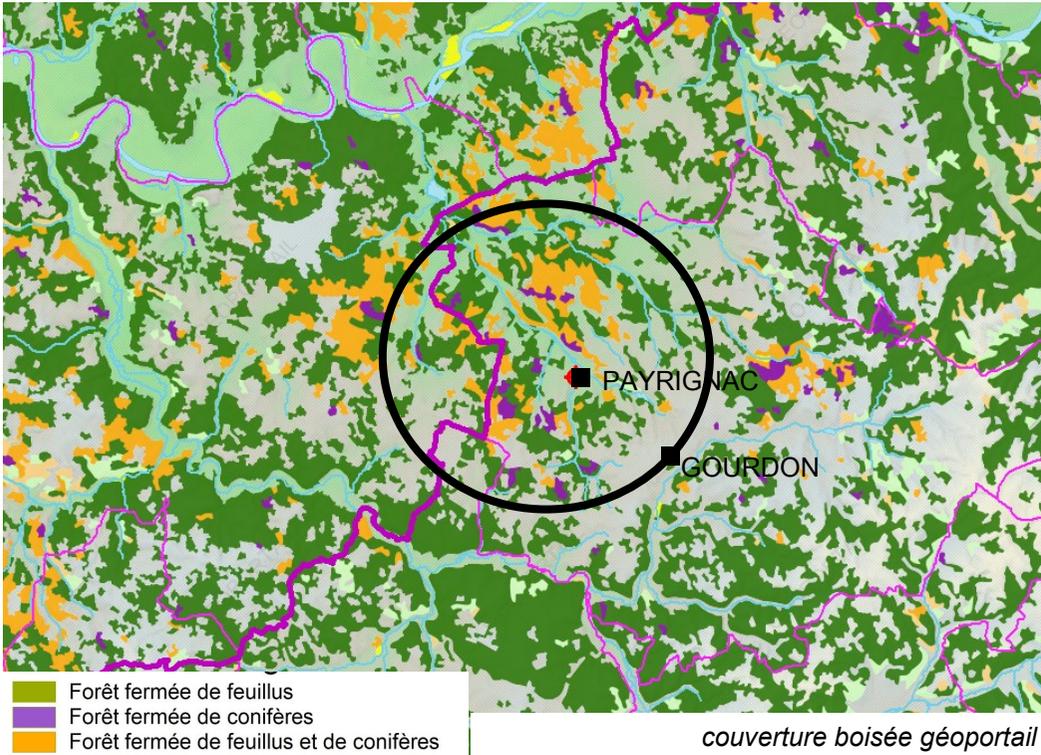
Ces zones humides sont également présentes au centre de la commune, sur la partie "périgourdine", marquant la "plaine de Cougnac" et la vallée sèche de Roquedeval. Discrètes, ces zones humides se révèlent par des mares et points d'eau, ponctués d'une abondante végétation. Elles marquent des micro-reliefs caractéristiques.



**Trame bleue :**

- Zones humides
- ruisseaux
- mares, points d'eau

### II.1.2.3. la trame verte



**Les massifs boisés** occupent plus de la moitié du territoire et constituent la **principale trame verte**. A la grande échelle, cette trame s'inscrit au sein des grands massifs encadrant au Nord et au Sud les vallées traversantes de la Dordogne et du Lot.

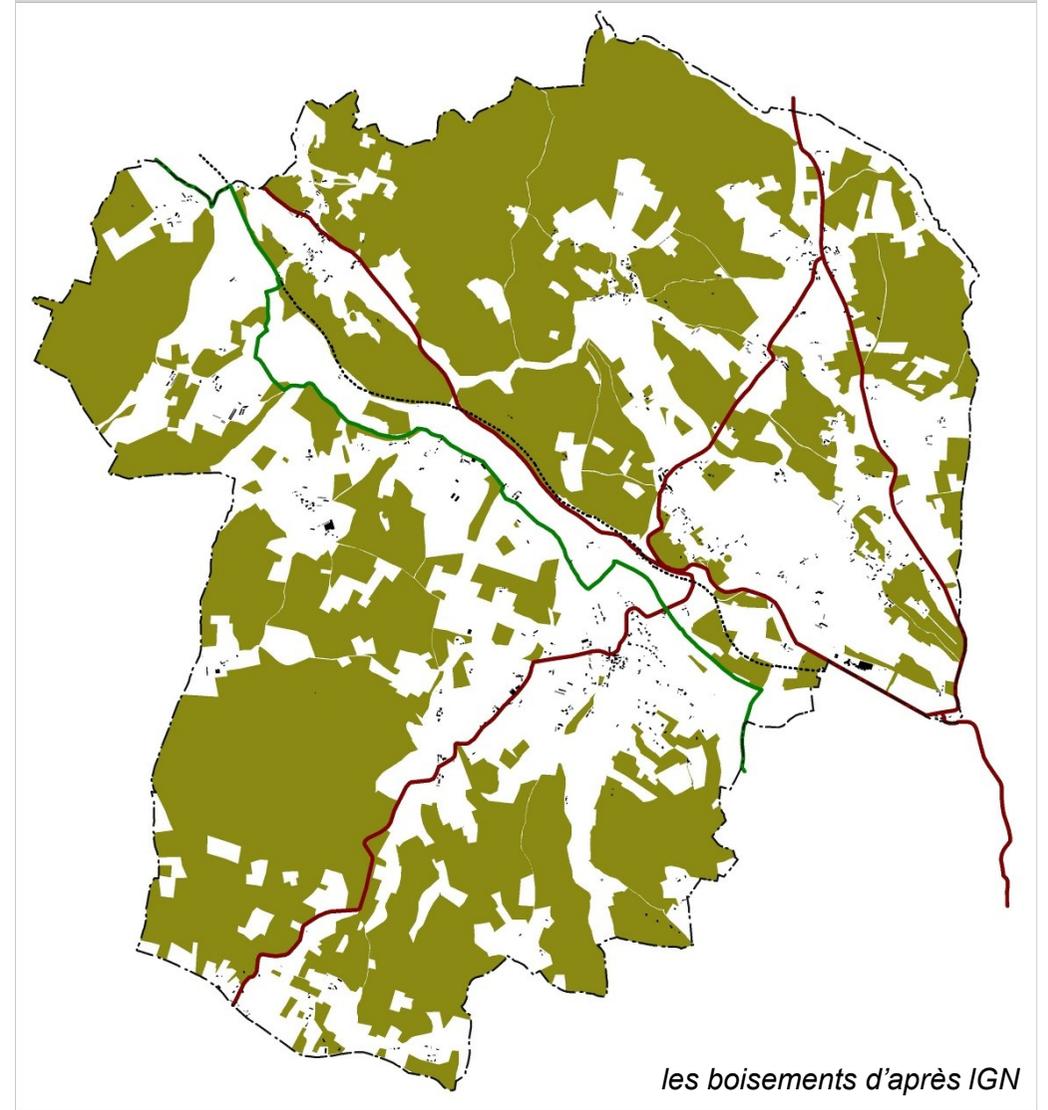
Le couvert végétal est important et varié. La nature du sol induit des peuplements différents. Conformément aux caractéristiques bourriens, la flore calcicole y alterne avec la flore silicicole.

-en rive droite de la Marcihande, sur les versants ensoleillés, on retrouve du Chêne vert et du Pin maritime. Ce dernier a été introduit au 18<sup>e</sup>s pour pallier aux carences en bois et pour la production de gomme (résine de pin).

-en rive gauche, sur les versants ombragés et plus humides, le Chêne pédonculé, le Charme et le Châtaignier dominant.

-en fond de vallée, la ripisylve accompagne le cours d'eau, elle se compose de Peuplier d'Italie, d'Aulne glutineux,...

II. état initial de l'environnement



La commune de Payrignac présente un territoire caractérisée notamment par une couverture végétale importante et variée au sein de laquelle la polyculture est très présente.

La carte de Cassini nous montre qu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle le territoire de Payrignac présentait un paysage relativement ouvert où les boisements se concentraient essentiellement sur certains versants exposés au nord de la vallée de Marcillande. Ces boisements étaient complétés par la présence de nombreux vergers.

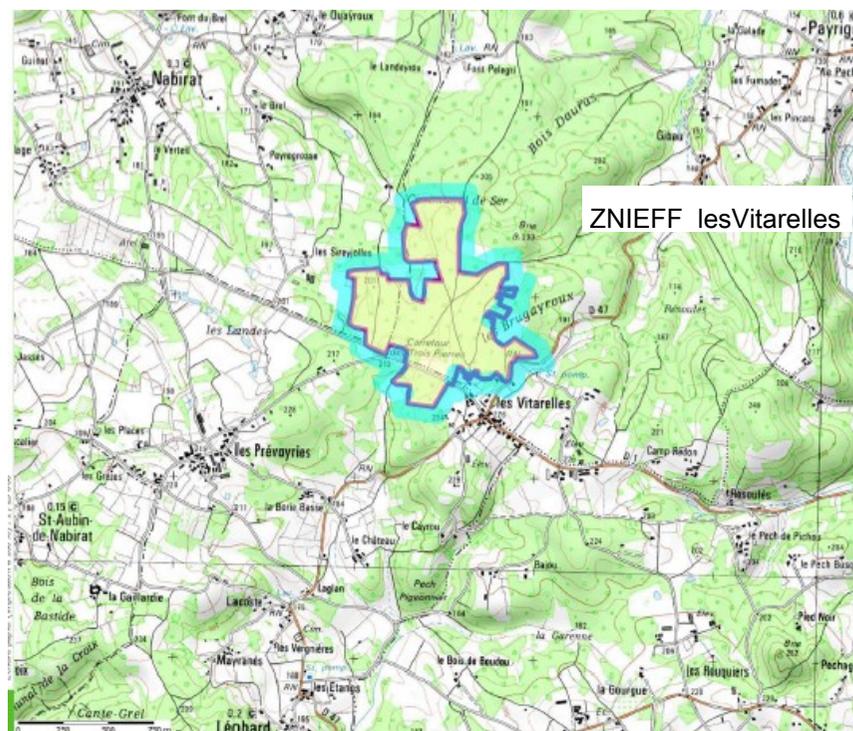
La carte de la situation actuelle illustre un phénomène important de reboisement sur l'ensemble de la commune à l'exception des fonds de vallée et du secteur Nord-Est.

La présence de la **ZNIEFF seconde génération des Vitarelles** en atteste. Le boisement des Vitarelles est une petite zone d'environ 60 ha quasi entièrement boisée à une altitude moyenne de 211m d'altitude. La présence remarquée du Chêne vert traduit la présence d'un sol calcaire.

L'intérêt de la zone est lié à la maturité des éléments boisés qui la constituent. Cette maturité est marquée par la présence d'espèces remarquables parmi les organismes qui dépendent des vieux bois vivants et morts:

- un cortège varié de coléoptères traduit outre la maturité, la diversité des habitats liés à ces vieux arbres,
- des oiseaux remarquables tels que le Pic mar, qui semble-t-il niche dans ce boisement.

La présence de ces espèces peu répandues traduit la maturité exceptionnelle du site dans le paysage boisé de la bouriane.



### Les grands ensembles.

**Les massifs boisés** se singularisent par d'épaisses futaies où le châtaignier et le chêne Tauzin dominent avec un sous-bois de genêt et de bruyère ajoncs. Ces espaces voient évoluer une faune d'un grand intérêt : outre les Chevreuils, on y trouve la Genette et des chauves-souris arboricoles . L'avifaune y est riche avec notamment le Pic mar et des rapaces remarquables. Les plus vieux arbres creux abritent localement des insectes coléoptères très rares comme le Taupin violacé ou l'Osmoderme.

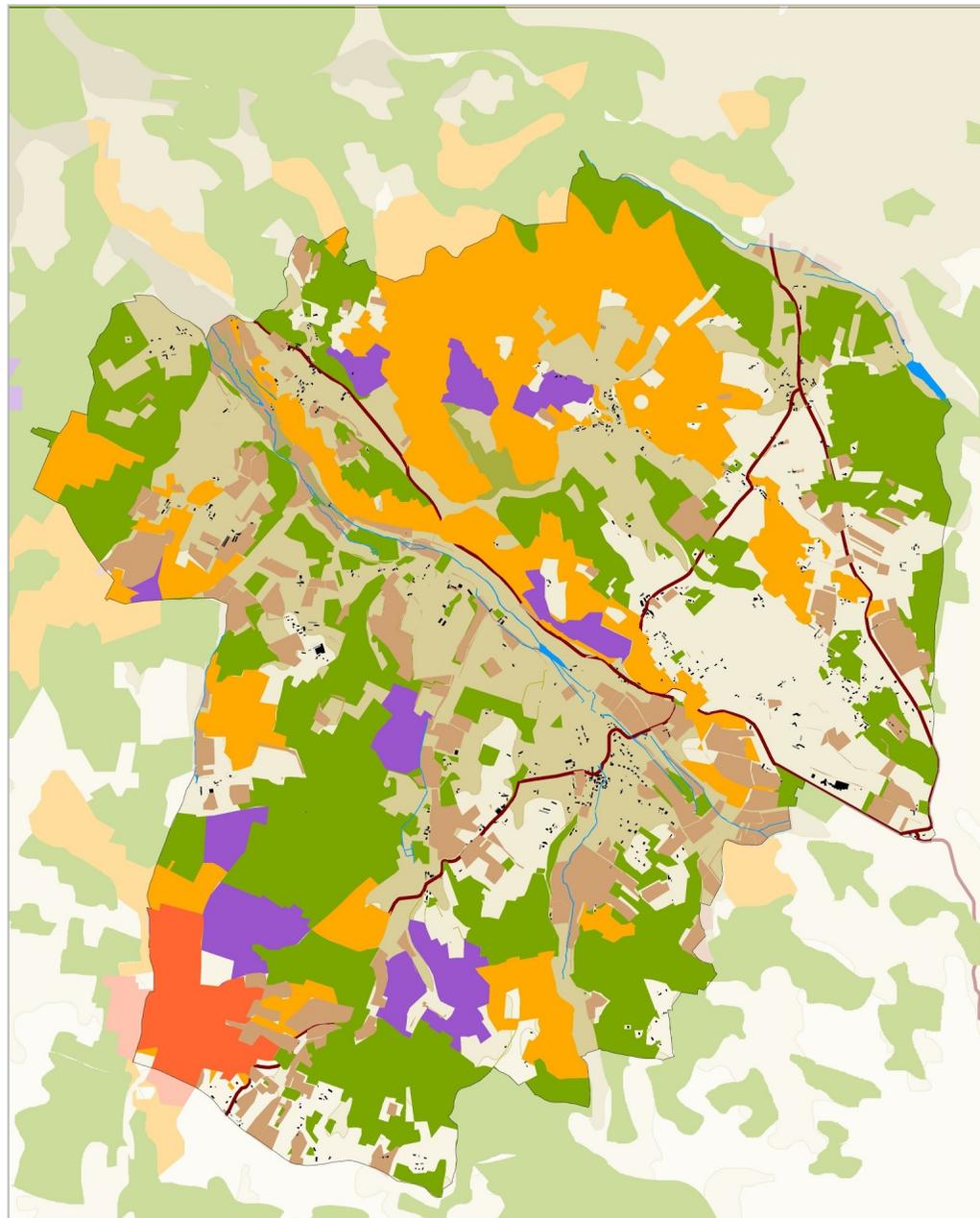
Les futaies de châtaigniers poussent sur les terres acides, sur les plaques de sables sidérolithiques meubles et profonds. Les châtaigniers ont été plantés en Bouriane depuis l'époque Gallo-romaine. Ils servaient encore de base à l'alimentation. La chênaie, acidiphile, est constituée d'essences feuillues autochtones, dont le chêne pédonculé, mais aussi le chêne Tauzin. Celui-ci, de répartition ibéro-atlantique, se rencontre sur la façade Ouest de l'Europe, du Sud de la Bretagne jusqu'au Portugal. Présent en Bouriane, il se reconnaît à sa hauteur de 15 à 50m, à son tronc tortueux, ses feuilles grandes et fortement découpées, pubescentes jusqu'à être veloutées. Il peut s'hybrider avec d'autres variétés de chênes locaux. Le chêne vert est présent, notamment au niveau de Cougnac et des Vitarelles. En limite Nord du bassin Aquitain, entre Gourdon et Sarlat, le chêne vert trouve des conditions favorables pour se reproduire et prospérer grâce à la présence de sols sableux. Il peut être accompagné de chêne pubescent, de châtaignier, d'ajonc, de bruyère.

Le pin maritime se développe très bien sur les sols siliceux profonds, il peut atteindre 30m de haut. Il était autrefois planté au milieu des châtaigniers pour chercher la lumière. Introduit au milieu du 18<sup>e</sup>s, il est aujourd'hui replanté sur les calcaires gréseux voisins du sarladais pour la papeterie, voir le sciage pour les plus beaux sujets. Le gemmage, pratiqué pour la récolte de la résine a été progressivement abandonné.

### Les prairies naturelles

Les landes silicicoles se distinguent par leur caractère atlantique avec des ajoncs, des genêts (dont le genêt à balai), la fougère aigle ainsi que plusieurs espèces de bruyères (dont la bruyère à balai, qui a servi de matériaux de couverture). La molinie bleue et la Tormentille y sont communes. Ces landes abritent le busard et le Circaète Jean-le-Blanc.

Le territoire de Payrignac se distingue également notamment au Sud-Ouest par la présence de prairies mésophiles : prairies naturelles pâturées. On y trouve la végétation classique des causses et notamment le genévrier, le fragon, ainsi que plusieurs variétés d'orchidées.



#### Trame verte : les grands ensembles

- |  |  |
|--|--|
| <span style="color: green;">■</span> Forêt fermée de feuillus                  | <span style="color: brown;">■</span> Prairies naturelles |
| <span style="color: lightgreen;">■</span> Forêt fermée de conifères            |  |
| <span style="color: orange;">■</span> Forêt fermée de feuillus et de conifères |  |
| <span style="color: red;">■</span> Znieff des Vitarelles                       |  |

### La trame secondaire

Les chemins souvent humides, sont bordés de plantes de répartition atlantique : lobélie brûlante, aisément identifiable par ses feuilles en lanières fines, carum verticillé, scorsonère humble, succise... le jonc des crapauds (jonc annuel discret) voisine parfois avec le jonc grêle importé d'Amérique vers 1820.

#### Les haies

-la ripisylve : en fond de vallée, en bordure des ruisseaux, se développent des saules de type Marsault, l'orme et le saule blanc sous l'ombre desquels prospèrent des fougères silicoles, le dryopteris des chartreux, le dryopteris dilaté, le dryopteris écaillé, le blechnum spicant, la fougère femelle, mais aussi l'iris, la canche, le jonc, la laiche...

-les vergers: d'une manière générale la polyculture favorise le développement de la richesse écologique.

### La faune

La concentration des espaces boisés sur le territoire en fait une zone d'habitat, de refuge et/ou de passage pour la faune ordinaire, locale et régionale.

Cela concerne de gros mammifères tels que cerf, chevreuil et sanglier. Ces bois plus ou moins denses et discontinus, permettent à la faune de transiter à couvert d'un endroit à l'autre.

Près des zones de cultures, ils constituent aussi des sites privilégiés pour l'avi-faune. Parmi eux les oiseaux nicheurs (rouge-gorge, mésange, chouette,...), et les rapaces (faucon, buses,...).

Un peu partout, on trouve, bien entendu, le cortège :

- des petits mammifères : hérisson d'Europe, musaraigne musette, musaraigne étrusque, renard roux, loir, lérot, campagnol des champs, blaireau, lapin ;
- des amphibiens et reptiles : alose, saumon, truite, goujon, lézard vert, lézard des murailles, couleuvre verte et jaune, vipère.

### Evolutions

Avec la déprise agricole, le paysage bocager et les prairies naturelles, plus particulièrement les prairies humides de fond de vallée, sont en régression. Les peupleraies tendent à remplacer prairies et cultures fourragères.

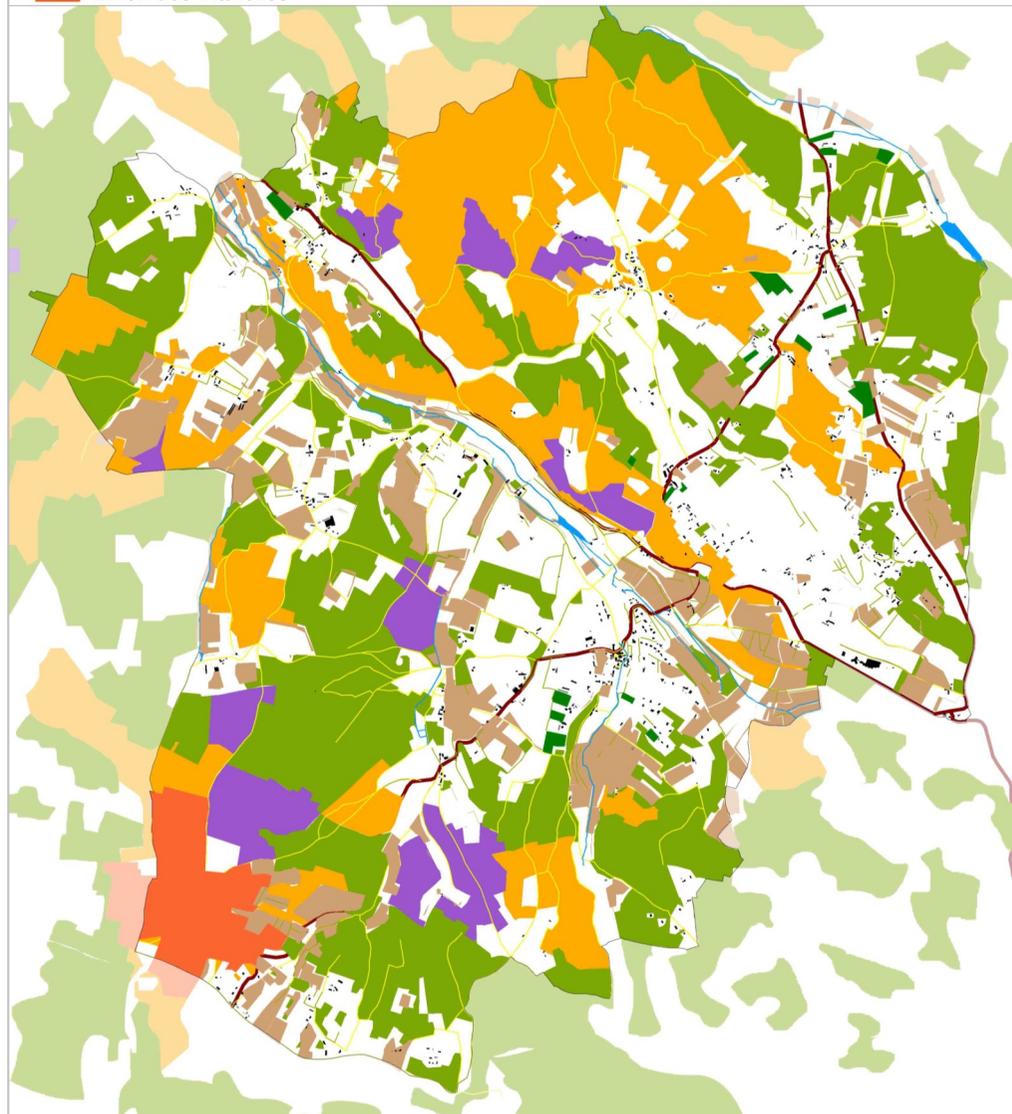
Selon la nature du sol, les productions agricoles étaient autrefois orientées sur les céréales, les fruitiers, la vigne ou le tabac. Les élevages étaient diversifiés.

Aujourd'hui, la Bouriane, par sa diversité géologique, se caractérise par la polyculture, l'élevage bovin et diverses productions forestières.

On peut noter l'insertion récente de bâti dans les massifs boisés générant des trouées à l'emporte pièce.

### Trame verte : les grands ensembles

- Forêt fermée de feuillus
- Forêt fermée de conifères
- Forêt fermée de feuillus et de conifères
- Znieff des Vitarelles



### Trame verte : les trames secondaires

- Vergers
- haies bocagères ou arborées
- chemins

### II.1.3.l'occupation agricole du territoire

#### l'agriculture

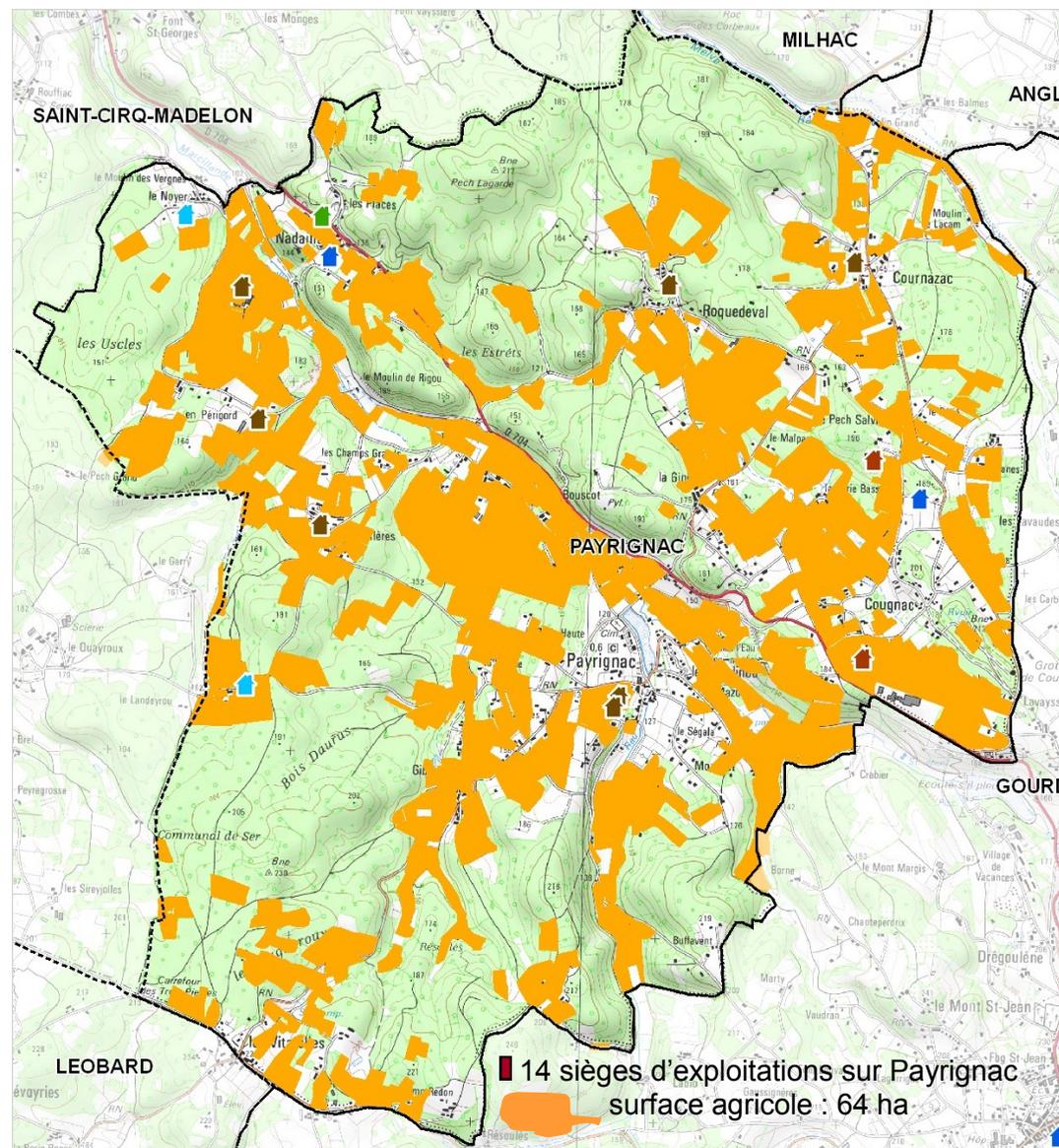
*extrait du bilan du diagnostic agricole réalisé par l'ADASEA*

Le nombre d'agriculteurs et d'exploitations a très fortement baissé depuis les années 80 (-65%). Depuis 2000 la population agricole s'est renouvelée, avec des installations et la création de sociétés de type père/fils, pour atteindre aujourd'hui 15 agriculteurs à titre principal sur la commune. Dans un avenir proche, 4 d'entre eux vont arrêter leur activité sans pour autant engendrer une diminution du nombre d'exploitations ou des espaces agricoles qui seront vraisemblablement reprises pour la plupart par des voisins.

L'activité agricole est basée sur une **diversité d'élevages** (ovins, bovins, caprins, palmipèdes, ...) et des **cultures spécialisées** à forte valeur ajoutée (tabac, asperges, noix).

Les différents élevages sont répartis dans 21 bâtiments spécialisés et 1/3 de la surface agricole est déclarée dans un plan d'épandage. Cette diversification est rendue possible par la présence de sols légers, au potentiel agronomique intéressant et à la possibilité d'irriguer, notamment grâce au réseau de l'ASA de la Bouriane.

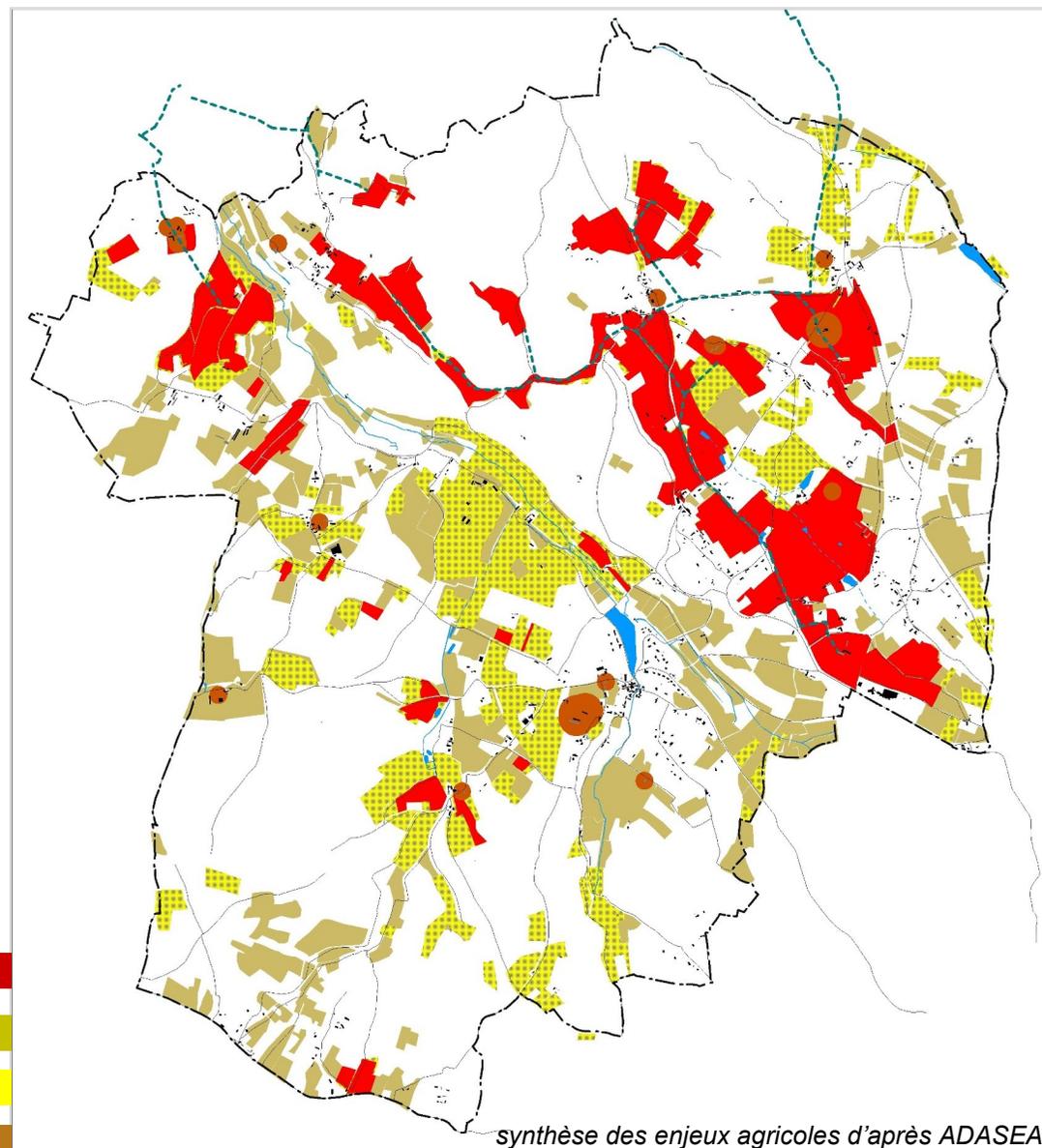
Le maintien de nombreux élevages de ruminants se traduit par une très forte proportion de surfaces fourragères (près de 70 %). Ce mode d'exploitation a façonné un paysage ouvert et structuré en vastes îlots agricoles autour des vallées et des plaines (Roquedeval, Cournazac, Nadillac). En dehors de ces secteurs, la forêt occupe la majorité des surfaces et notamment les nombreux pechs parfois entrecoupés par un parcellaire agricole plus morcelé. Le foncier agricole couvre 640 ha sur la commune en 2011 soit 30% de la surface totale.



cartographie ADASEA

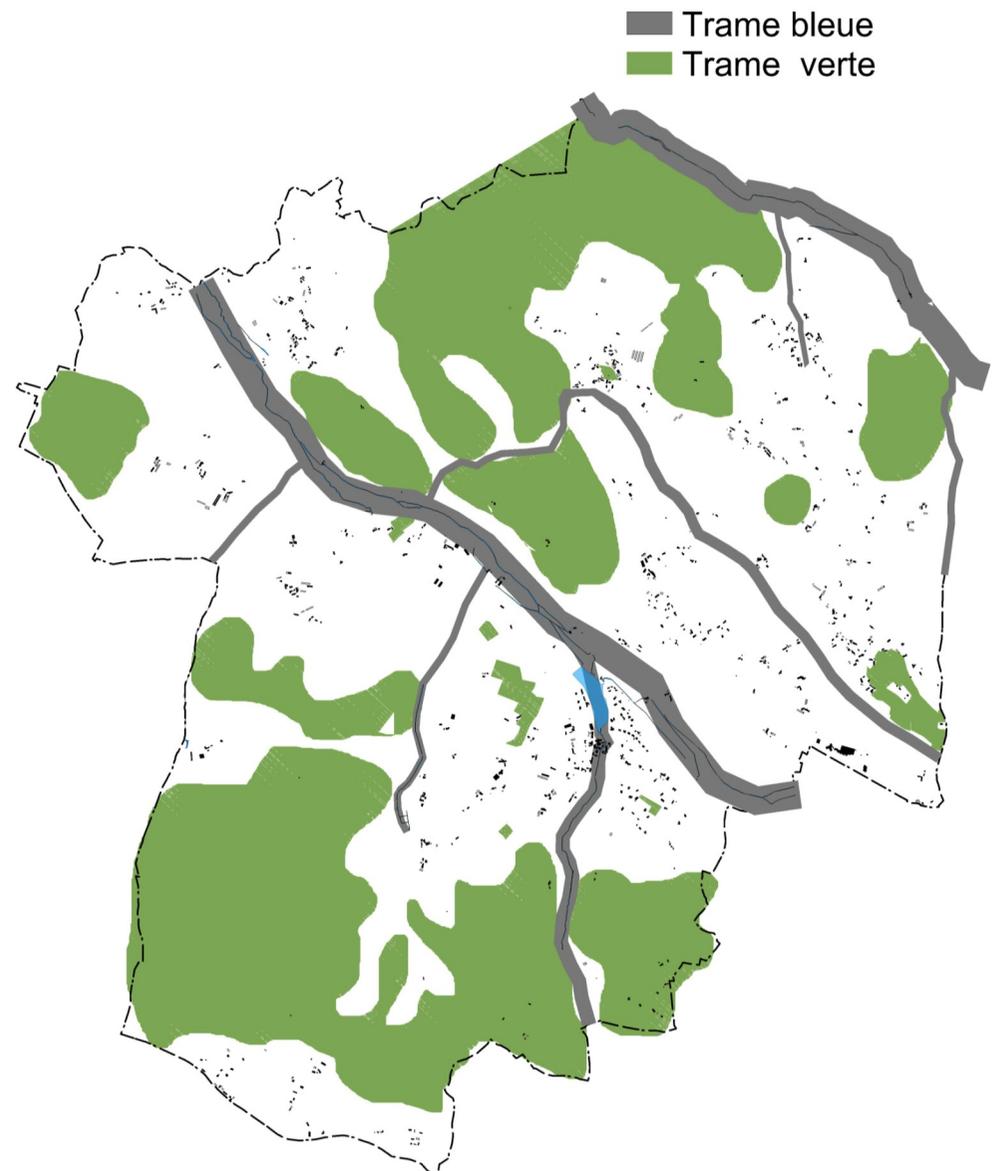
Ce type d'exploitation participe grandement à la qualité de vie dans la commune et à son image rurale. Mais le foncier agricole est soumis à une pression due au développement récent de l'urbanisation, notamment sur les plaines de Roqueval, Cournazac et Cougnac. Ainsi, les zones potentiellement irrigables ainsi que les surfaces susceptibles d'être utilisées pour la production de culture à forte valeur ajoutée devraient être préservées en priorité .

- priorité 1: parcelles irriguées 
- priorité 2 : parcelles épandage 
- priorité 3: parcelles labourées 
- bâtiments d'élevage 



## II.1.4.les continuités écologiques

### Synthèse des trames bleue et verte





## II.1.5. des risques naturels

### *extrait du porté à connaissance de l'Etat*

La commune de Payrignac est concernée par les risques naturels majeurs : Inondation, mouvements de terrains, feux de forêt , rupture de barrage répertoriés au Dossier départemental des Risques Majeurs (DDRM) modifié par arrêté préfectoral en date du 09 Mai 2005.

#### **- Inondation**

La Cartographie Informatrice des Zones Inondables (CIZI) de Midi Pyrénées établie dans le contrat de plan Etat Région 1994-1999 recense et cartographie le risque inondation sur le territoire de cette commune. Les cours d'eau concernés sont le ruisseau de « Marcillande » et la combe débouchant à « le Moulinou » et provenant du secteur « la combe Fraîche »

#### **- Mouvement de terrain**

La commune de Payrignac est située dans l'entité géomorphologique de la Bouriane susceptible d'être affectée par des mouvements de terrain de plusieurs types.

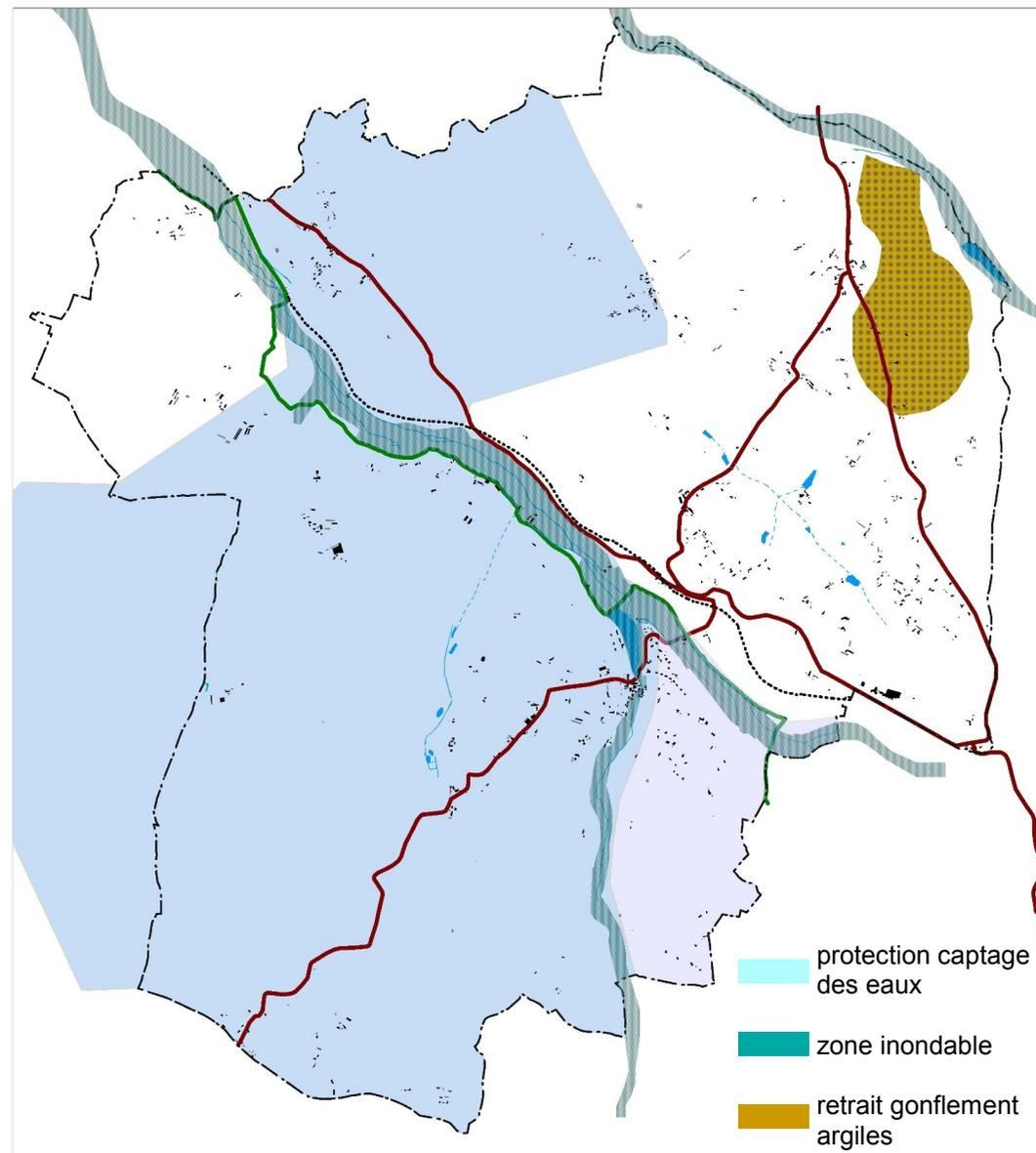
Le substratum du territoire est constitué par les calcaires crétacés gréseux, rayeux et/ou marneux de la Bouriane susceptibles d'être affectés par des glissements de terrain et des chutes de blocs à partir de 40 % de pente .

Sur une grosse partie du territoire, cette formation est recouverte par les altérites de sables et d'argiles de la Bouriane, matériaux issus de l'altération des terrains sous-jacents. Ces altérites sont sensibles à des mouvements de terrain de type glissement à partir de 20 % de pente.

Par ailleurs dans les zones les plus argileuses, l'ensemble du territoire peut être affecté par des tassements par retrait/gonflement des argiles.

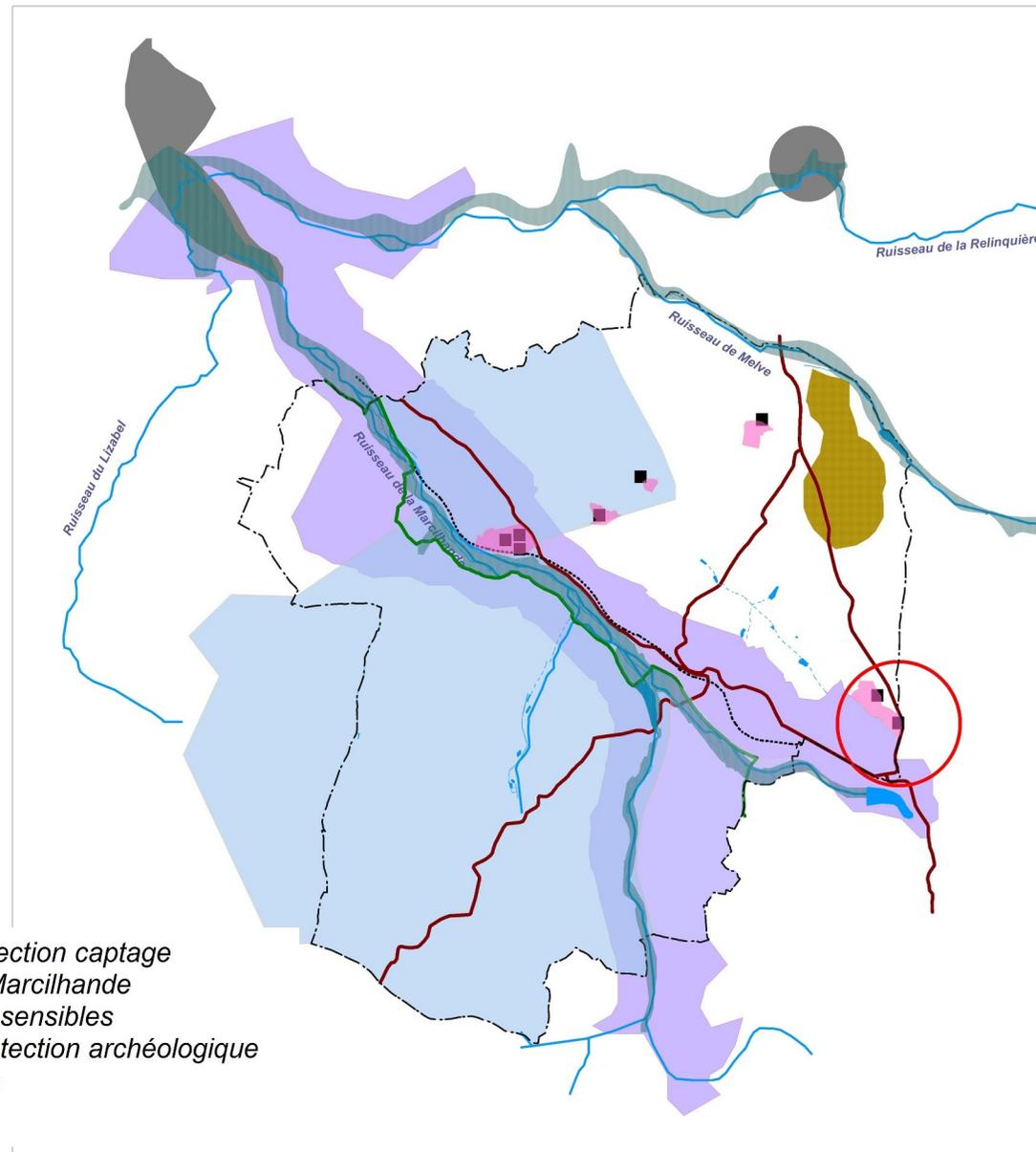
#### **- Feux de forêt**

Ce risque à été identifié sur un atlas départemental réalisé en 2002 qui a permis de recenser cette commune dans le Dossier départemental des Risques Majeurs (DDRM) avec un risque potentiel.



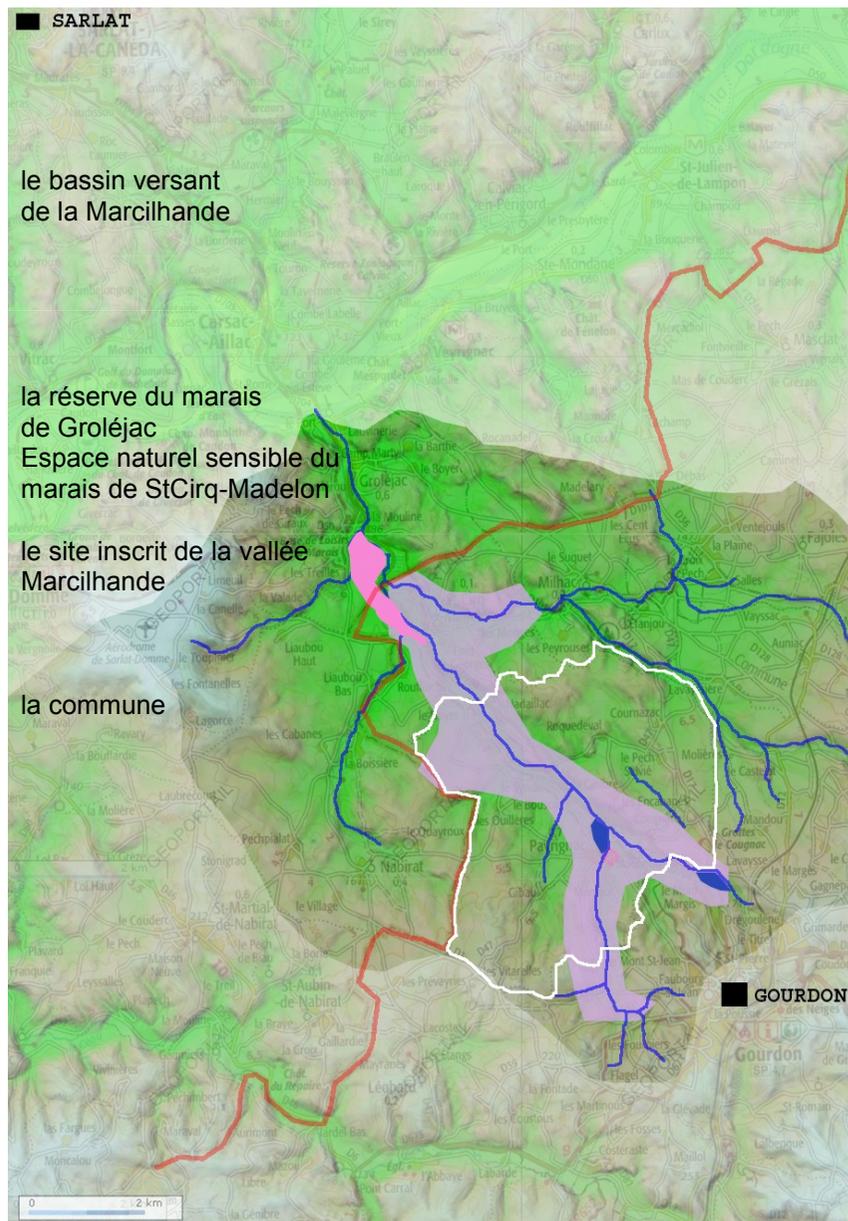
**ressource en eau, risques naturels et protection des sites**

Ces zones identifiées potentiellement par des risques naturels majeurs se superposent aux secteurs protégés au titre de leur biodiversité et/ou à titre culturel. Ils correspondent également à des secteurs touristiques et/ou de loisirs.



## II.1.6.protections au titre de la culture.

### II.1.6.1.le site inscrit de la vallée de la Marcilhande



II. état initial de l'environnement

La commune présente deux protections au titre des sites et monuments historiques:

- la paroi ornée de peintures préhistoriques, au lieu dit "le chêne vert" Monument historique classé 19Mai 1954.
- la vallée de la Marcilhande: Site inscrit 28 Août 1975.

*"l'intérêt de cette vallée, témoin pratiquement vierge du paysage de la Bouriane est multiple:*

- intérêt préhistorique: de nombreuses cavernes à flanc de colline furent habitées dans les temps préhistoriques...*
- intérêt pittoresque: vallée calme, alternativement large et resserrée, qui conserve un habitat rural de grande qualité (...),*
- intérêt touristique: le rôle de liaison de la vallée entre deux régions très touristiques..."* extrait du procès-verbal de la commission des sites (11avril 1974)

Le site s'étend sur les communes de Gourdon, Payrignac et St-Cirq-Madelon. La vallée est plutôt fermée et les co-visibilités d'une rive à l'autre sont restreintes, ce qui génère une atmosphère intimiste.

De nombreuses sources alimentent le réseau hydrographique de la Marcilhande: puits, fontaines et lavoirs témoignent de ce patrimoine de l'eau.

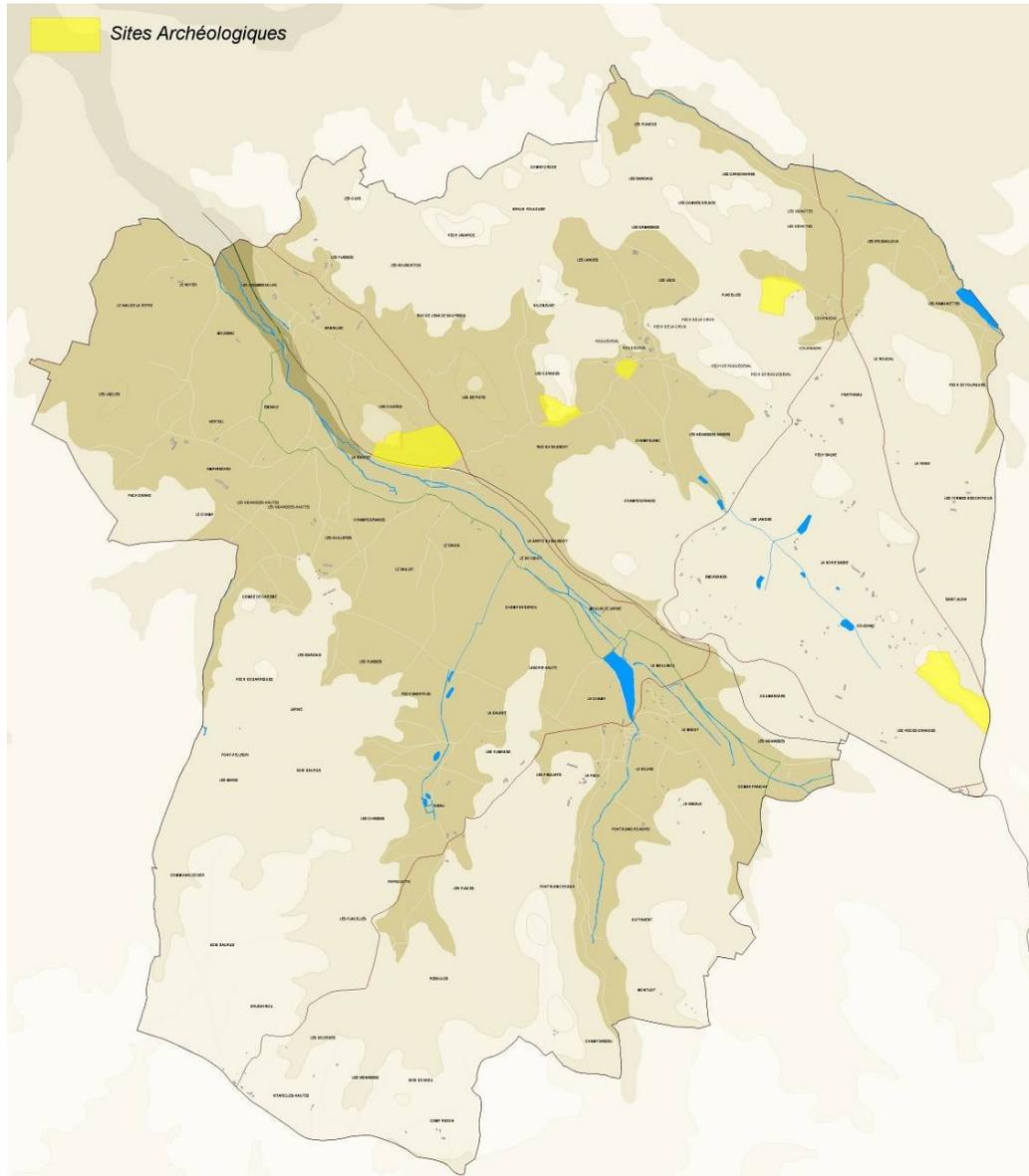
Le patrimoine bâti est représenté également par de nombreux moulins à eau dont l'activité était multiple: production d'huile de noix, farine et fer, carderie, scierie,...Moulin de la Rive à Payrignac, moulin de Rigou et moulin des Vergnes à Nadaillac, le Boucot, moulin de Tombe l'eau,...

La vallée de la Marcilhande recèle une grande biodiversité, avec des biotopes très particuliers comme les marécages de St-Cirq-Madelon en aval. Ce marais est intégré aujourd'hui au réseau des Espaces Naturels Sensibles du Conseil général du Lot. En Aquitaine le marais est classé réserve régionale naturelle. Ce marécage a de multiples intérêts:

- intérêt écologique: rareté de ce milieu hygrophile dans le Lot,
- intérêt floristique: une des trois stations lotoises actuellement connues d'*Epipactis palustris* (orchidées des marais), seule station lotoise actuellement connue du *Cladium mariscus* (Marisque, vastes peuplements quasi mono-spécifiques) et de la Fougère *polystichum thelypteris* ,
- intérêt ornithologique: présence du *Ralus aquaticus* (Râle d'eau, espèce très localisée dans le département) *fiche ZNIEFF*



### II.1.6.2.les grottes de Cougnac.



Le territoire de Payrignac est lieu ancien d'occupation humaine ainsi qu'en attestent les nombreux sites archéologiques recensés sans oublier la grotte ornée de Cougnac. Ces sites d'occupation se concentrent dans la partie Nord-Est de la commune, secteur où sont identifiées les cavités souterraines.

#### Les grottes de Cougnac

Les grottes de Cougnac sont les témoins d'une occupation paléolithique à rattacher à la forte concentration des sites préhistoriques du nord du bassin aquitain, autour de la confluence Vézère et Dordogne. Cougnac et le Piage appartiennent au Coniacien, couche géologique du crétacé supérieur, comme ces sites paléolithiques entre Les Eyzies-de-Tayac et Sarlat.

Inventées au début des années 50, elles sont protégées au titre des monuments historiques depuis 1954. Il s'agit d'un des trois sites ouverts au publics parmi les 21 grottes ornées dénombrées en Quercy.

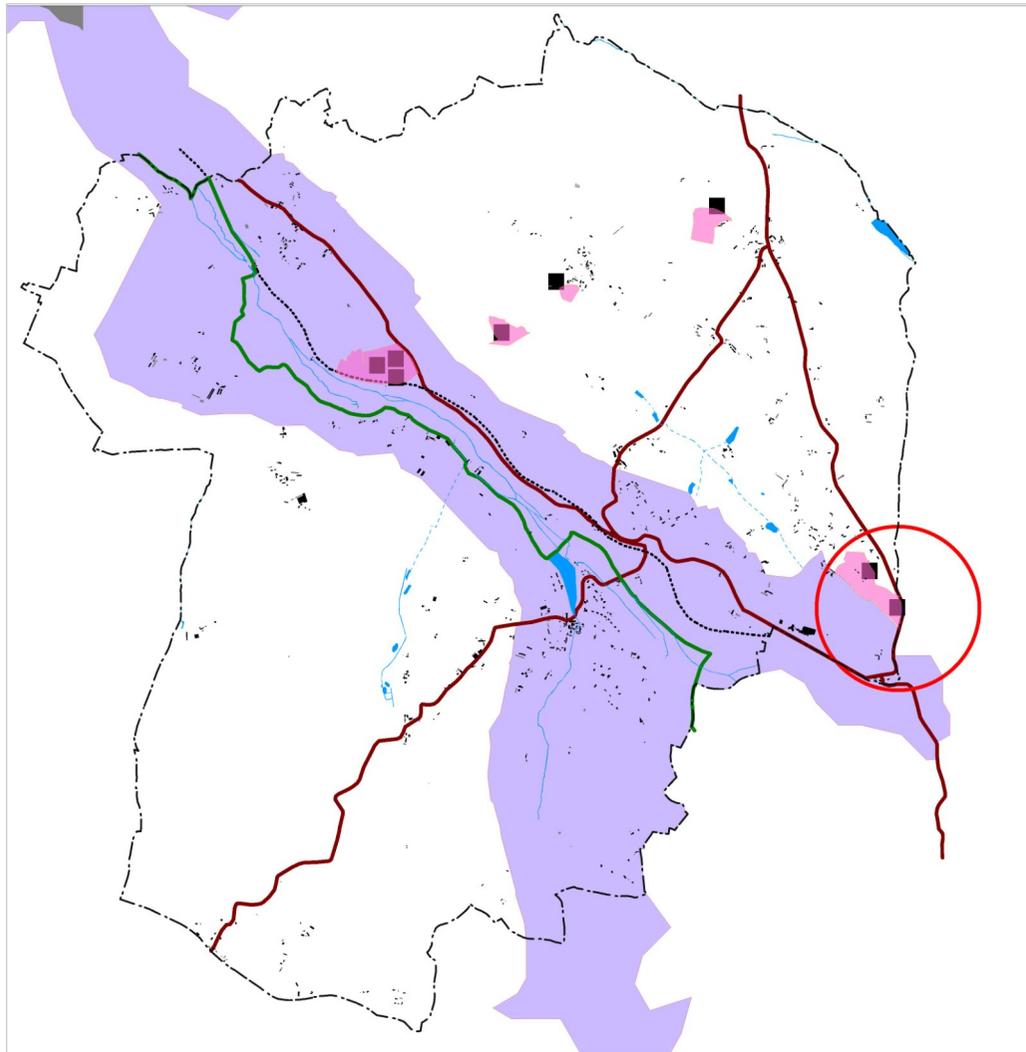
Les grottes de Cougnac offrent aux visiteurs la double particularité de galeries présentant une grande densité de concrétions naturelles (stalactites, stalagmites, colonnes, draperies, ) et de spectaculaires peintures rupestres du paléolithique supérieur (bouquetins, cervidés, mammoths et même figurations humaines) créées par sapiens sapiens.

Sur la commune proche de Fajoles, le Piage est un gisement archéologique à flanc de falaise constitué d'un abri sous roche, et de deux cavités et d'un habitat troglodytique historique. En 30 ans, il est devenu une référence incontournable du paléolithique supérieur du bassin aquitain. Aujourd'hui le Piage est l'unique preuve de contemporanéité de Néanderthal et de Cro-Magnon. Il est récemment rattaché au réseau des Espaces Naturels Sensibles du Conseil général du Lot.

Au nord, sur la commune de StCirq-Madelon, on trouve le gisement du Roc de la Cave (classé MH) et les grottes du Pech d'Aussou et de Pechpiale. Cet ensemble de cavités a constitué une frontière naturelle fondamentale à de nombreuses périodes de l'histoire.

Par ailleurs la commune est concernée par 4 sites archéologiques: Les Clozels, Les Curades, Roquedeval, Placelles .

L'intérêt scientifique et culturel de certains des sites est suffisant pour rendre désirable le maintien de leur intégrité et leur conservation dans l'état actuel.



- le site inscrit de la vallée de la Marcilhande
- protection MH des grottes de Cougnac
- sites archéologiques

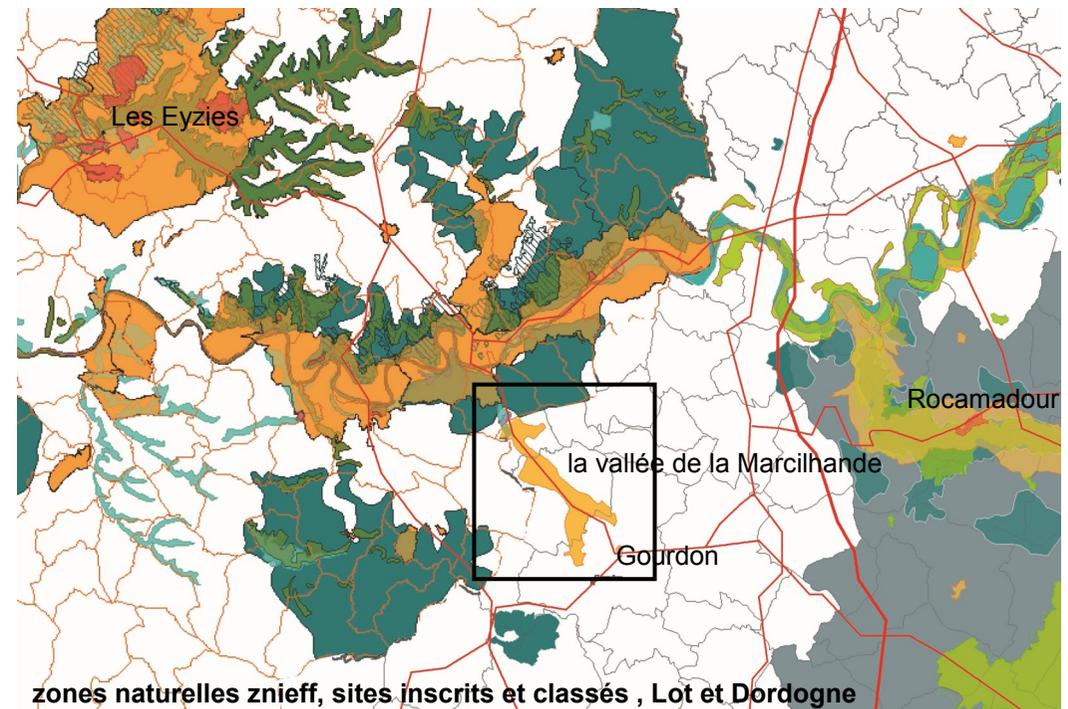
II. état initial de l'environnement

Sans château ou église remarquable, la commune de Payrignac présente deux protections atypiques. Elles concernent des éléments naturels façonnés par l'homme. L'un est souterrain (la paroi de la grotte de Cougnac), le second concerne un ensemble paysager lié à l'eau.

Ces éléments, bien que peu visibles, participent à l'ensemble des sites et zones protégées de la vallée de la Dordogne. Ils assurent une continuité subtile entre des sites et paysages reconnus au niveau international, entre les Eyzies et Rocamadour.

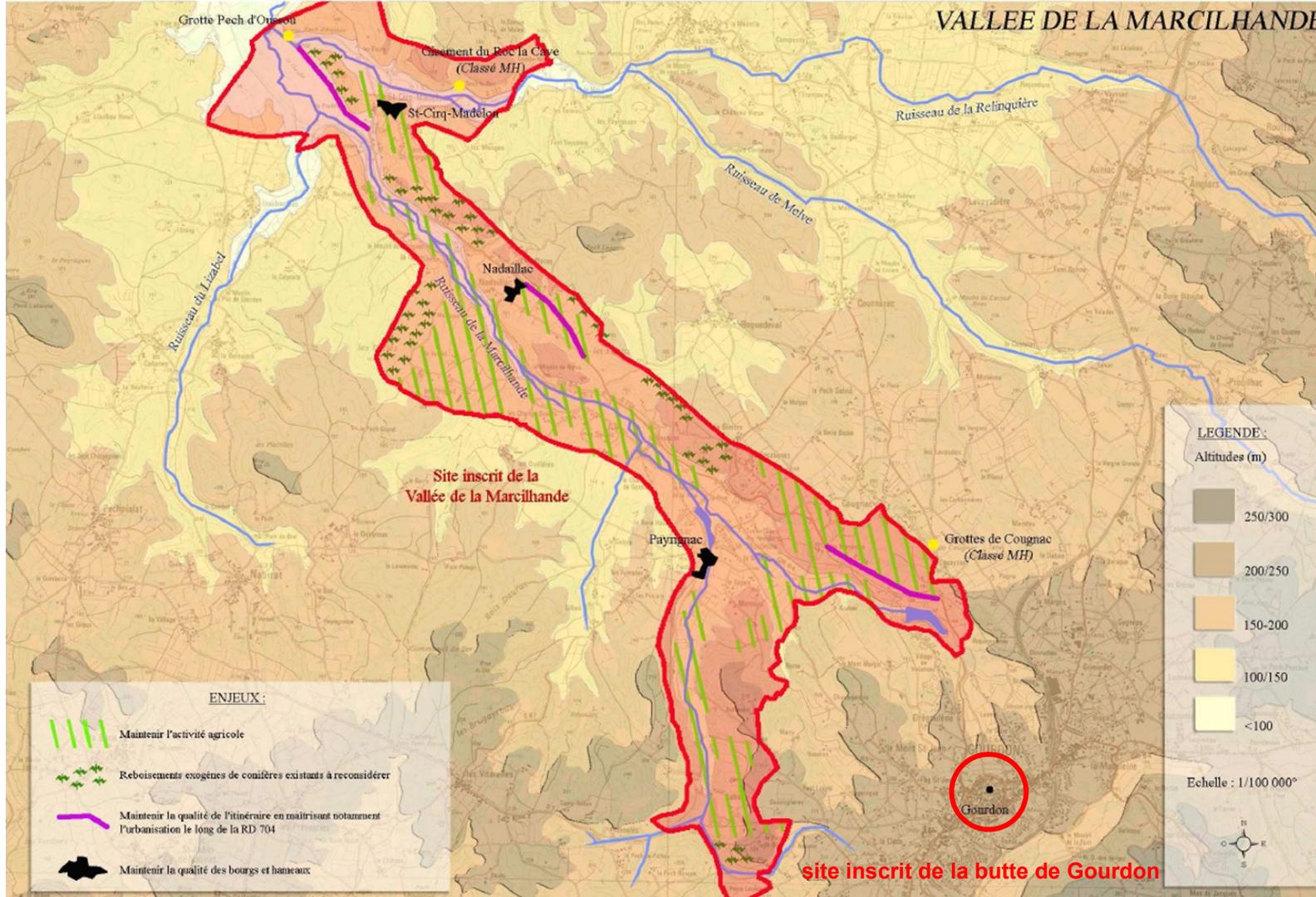
Les grottes de Cougnac participent au réseau des Paléonautes initié par le pays bourrian et le PNR des causes du Quercy. Ce réseau réunit notamment les grottes de Cougnac et le Piage, à la grotte du Pech Merle, mais aussi les Fieux, la plage aux ptérosaures, les phosphatières de Bach.

La fragilité de ces milieux mérite une attention particulière, tant sur la protection des milieux naturels (notamment à travers la qualité des eaux) que la qualité des paysages (bâti, végétation, ..)



zones naturelles znieff, sites inscrits et classés, Lot et Dordogne

## enjeux paysagers de la vallée de la Marcilhande et covisibilités avec Gourdon



La cartographie des enjeux paysagers du site inscrit de la vallée de la Marcilhande met en évidence 4 principaux enjeux:

- le maintien d'une activité agricole,
- des boisements de résineux exogènes à reconsidérer,
- le maintien de la qualité de l'itinéraire en maîtrisant notamment l'urbanisation le long de la RD704.
- le maintien de la qualité des bourgs et des hameaux, notamment Payrignac et Nadaillac.

L'articulation avec le site inscrit de la butte de Gourdon souligne l'importance historique de cette vallée, d'où est issue sa qualité patrimoniale.

Le panorama depuis la table d'orientation de Gourdon est reconnu. En miroir, les hameaux de Payrignac s'implantent souvent en privilégiant les vues sur Gourdon, orientant ainsi la vie quotidienne sur le chef-lieu.

Document synthèse : les enjeux paysagers de la vallée de la Marcilhande, ministère de la Culture.